

N° d'épreuve FFM.....
Moto-Club
N° d'affiliation.....
Date
Lieu
Organisateur technique....
Adresse
E-mail
Téléphone

Organisateur



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Licence :
Directeur de course adjoint	Licence :
Délégué FFM (Président du Jury)	Licence :
Membre du Jury	Licence :
Membre du Jury	Licence :
Commissaire technique responsable	Licence :
Responsable du chronométrage	Licence :
Responsable du parc coureur	Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Prestige S1
Age----- 15 ans minimum
Licences ---- NCO / Inter
Cylindrée --- De 300cc à 750cc
Plaques----- Numéro noir sur fond blanc | <input type="checkbox"/> S2
Age ----- 13 ans minimum en 125cc 2T
& 15 ans minimum en 250cc 4T
Licences ----- NCO / NJ
Cylindrée ----- 125cc 2T et 250cc 4T
Plaques ----- Numéro blanc sur fond noir (125) ou sur fond vert (250) |
| <input type="checkbox"/> Challenger
Age----- 15 ans minimum
Licences ---- NCO
Cylindrée --- De 125cc à 750cc
Plaques----- Numéro noir sur fond blanc | <input type="checkbox"/> Coupe de marque « Cup Luc1 »
Age ----- 15 ans minimum
Licences ----- NCO
Cylindrée ----- 250cc 4T de 2014 ou 2015 & 450cc 4T de 2013 à 2015 |
| <input type="checkbox"/> Supermotard Illimited (hors Championnat)
Age----- 13 ans minimum en 125cc 2T
& 15 ans minimum en 250cc 4T
Licences ---- NCO / NJ / LAJ
Cylindrée---- De 125cc à 750cc | <input type="checkbox"/> Coupe de marque « Raw YCF Cup »
Age ----- 11 ans
Licence ----- NPP / NCO / NJ
Cylindrées ---- 150cc |

🔗 Primes d'arrivée :

Place	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Prestige S1	400 €	350 €	300 €	250 €	200 €
S2	160 €	130 €	120 €	110 €	100 €

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical

Nombre de secouristes

Hôpital le plus proche

Nombre d'ambulance(s)

Temps de trajet (en min)

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site

Adresse

Caractéristiques :

Longueur du circuit

↳ dont partie terre

↳ dont partie asphalte

Largeur minimum de la piste

Largeur de la grille

Longueur de la ligne droite de départ

Nombre d'OCP*

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date :

Visa de la Ligue

Date :

Visa de la FFM

Date :

Numéro :